

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 4

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

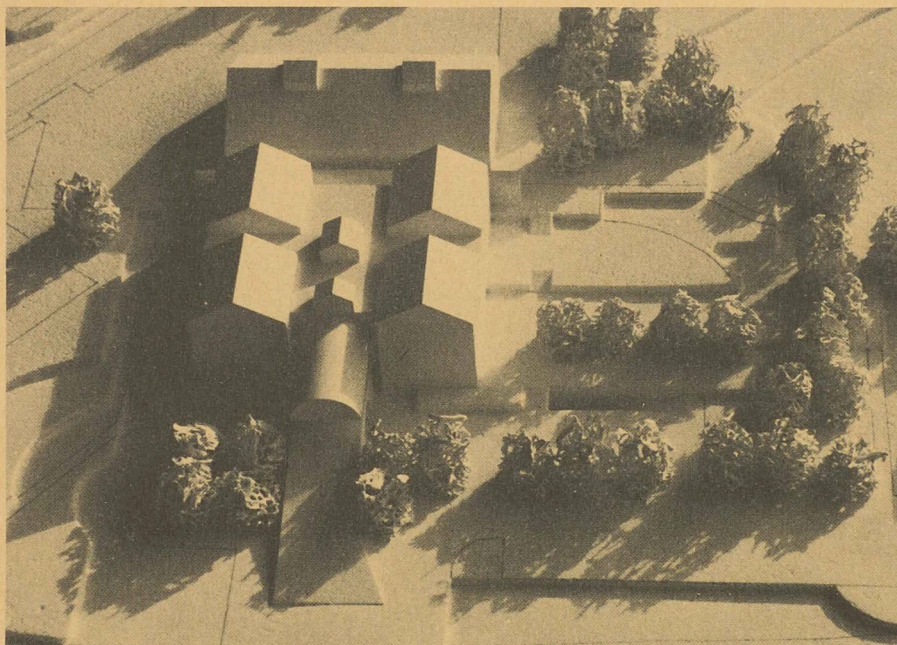
Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Etablissement public pour l'aménagement de la région Défense, Etat français	Concours international, Centre international de la Communication, deux ministères, Paris, CP	Les concurrents devront justifier du droit d'exercer la profession d'architecte dans leur pays, avoir déjà réa- lisé un bâtiment public ou un ensemble de logements, avoir déjà participé à un concours d'architecture na- tional ou international	1 ^{er} mars 83 (30 sept. 82)	18/82 B 98
Verwaltungskommission des Bezirksspitals St. Josef, Tafers	Umbau- und Erweiterungsbau des Bezirksspitals, CP	Alle im Kanton Freiburg heimatberechtigten oder seit dem 1. Januar 1980 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) und im Berufsregister des Kantons Freiburg oder im REG eingetragenen, selbständigen Architekten	31 mars 83 (6 sept.- 4 octobre 82)	
Ville de Nyon	Concours d'architecture pour la construction du collège secondaire des Ruettes, CP	Concours ouvert aux architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domiciliés et exerçant leur activité pro- fessionnelle dans les districts de Nyon, de Rolle, d'Aubonne et de Morges, avant le 1 ^{er} janvier 1982	18 février 83 (30 nov. 82)	23/82 B 126
« Oeuvre »	Concept global de collecte, de ramassage et d'éventuelle récupération des déchets nocifs, CI	Créateurs professionnels et étudiants des écoles d'art domiciliés en Suisse depuis au moins 3 ans	23 février 83 (31 oct. 82)	20/82 B 110
Commune d'Ayent VS	Aménagement d'espaces publics à Saint-Romain, commune d'Ayent, PI	Concours ouvert aux architectes domiciliés dans la commune depuis le 1 ^{er} janvier 1982 ou originaires d'Ayent, établis en Valais	14 mars 83 (12 nov. 82)	
Stadt Biel, PTT, Schweiz. Mobiliarversicherung	Reitschulareal Biel, CP	Fachleute, welche seit dem 1. Jan. 1981 in den Kanton- en Bern, Jura, Neuenburg und Solothurn ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Biel heimatberechtigt sind.	2 mai 83 (15 nov. 82)	
Gemeinde Hallau SH	Alters- und Pflegeheim « Im Buck », Hallau, CP	Architekten, die im Kanton Schaffhausen seit minde- stens dem 1. Januar 1981 ihren Wohn- oder Ge- schäftssitz haben oder ein schaffhausisches Bürger- recht besitzen. Unselbständige Fachleute und Studen- ten, sofern sie seit mindestens dem 1. Januar 1981 ih- ren Wohnsitz im Kanton Schaffhausen haben	16 mai 83 (dès 3 jan.- 31 mars 83)	
Gouvernement français	Opéra à la Place de la Bastille à Paris	Concours international, informations: Mission Opéra Bastille, rue de Laborde 38, F-75008 Paris, France	13 mai 83 (28 janv. 83)	2/83 B 10
Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires FIHUA	Concours international pour étudiants inscrits dans les facultés d'urbanisme et d'aménagement régional	Informations: R. Cofaut, Tour Maine-Montparnasse, avenue du Maine 33, b.p. 116, F-75755 Paris, Ce- dex 15	1 ^{er} avril 82	

Nouveaux dans cette liste

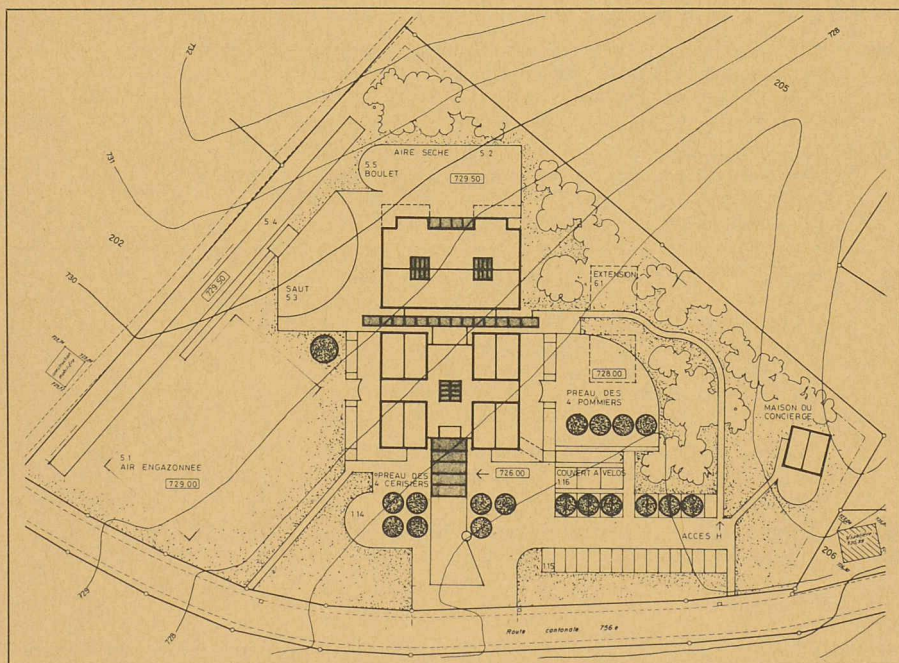
Gemeinde Neunkirch SH	Alters- und Pflegeheim « im Winkel », PW	Architekten, die seit mind. dem 1. Januar 1981 Wohn- oder Geschäftssitz im Kanton Schaffhausen haben und Architekten, die ein schaffhausisches Bürgerrecht besitzen	2. Aug. 83 (15. Juni 83)	
Farb-Design-International e.V., Stuttgart	2. Internationaler Farb-Design-Preis	Alle in der Farbgebung tätigen Personen oder Grup- pen (Arbeiten, die nach 1970 realisiert wurden). Farb- Design-International e.V., Danneckerstr. 52 (Architek- ten Kammer), D-7000 Stuttgart 1	1. Dez. 83	

Expositions de concours

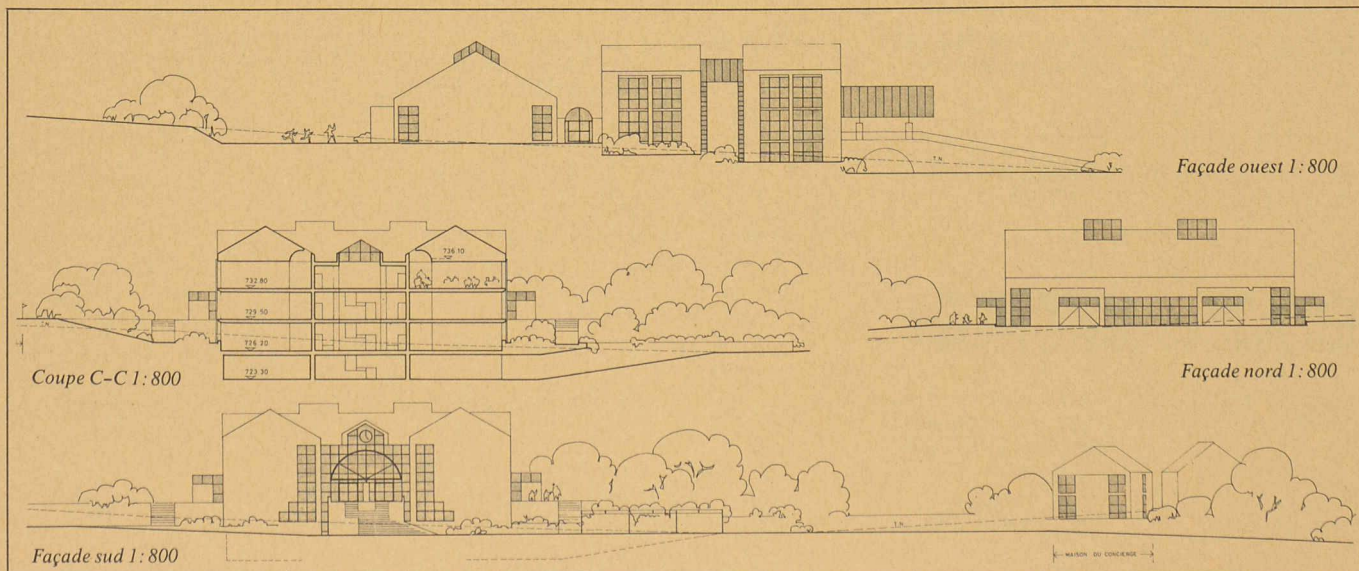
Fondation pour l'Ecole de la construction et la FVE	Ecole de la construction et bâtiment administratif de la FVE à Tolochenaz	11-20 février, 14-19 h, Grande Salle de Tolochenaz		13/82 B 78
Commune de Chêne-Bougeries GE	Aménagement du village de Chêne-Bougeries, CI	7-19 février, 17-20 h (lundi-vendredi), 9-12 h (samedi), à l'école du Belvédère (salle des sociétés, entrée che- min Castan)		11/82 B 78



Maquette



Plan de situation 1: 1200



Carnet des concours

Concours groupe scolaire avec salle de gymnastique à Forel-Lavaux

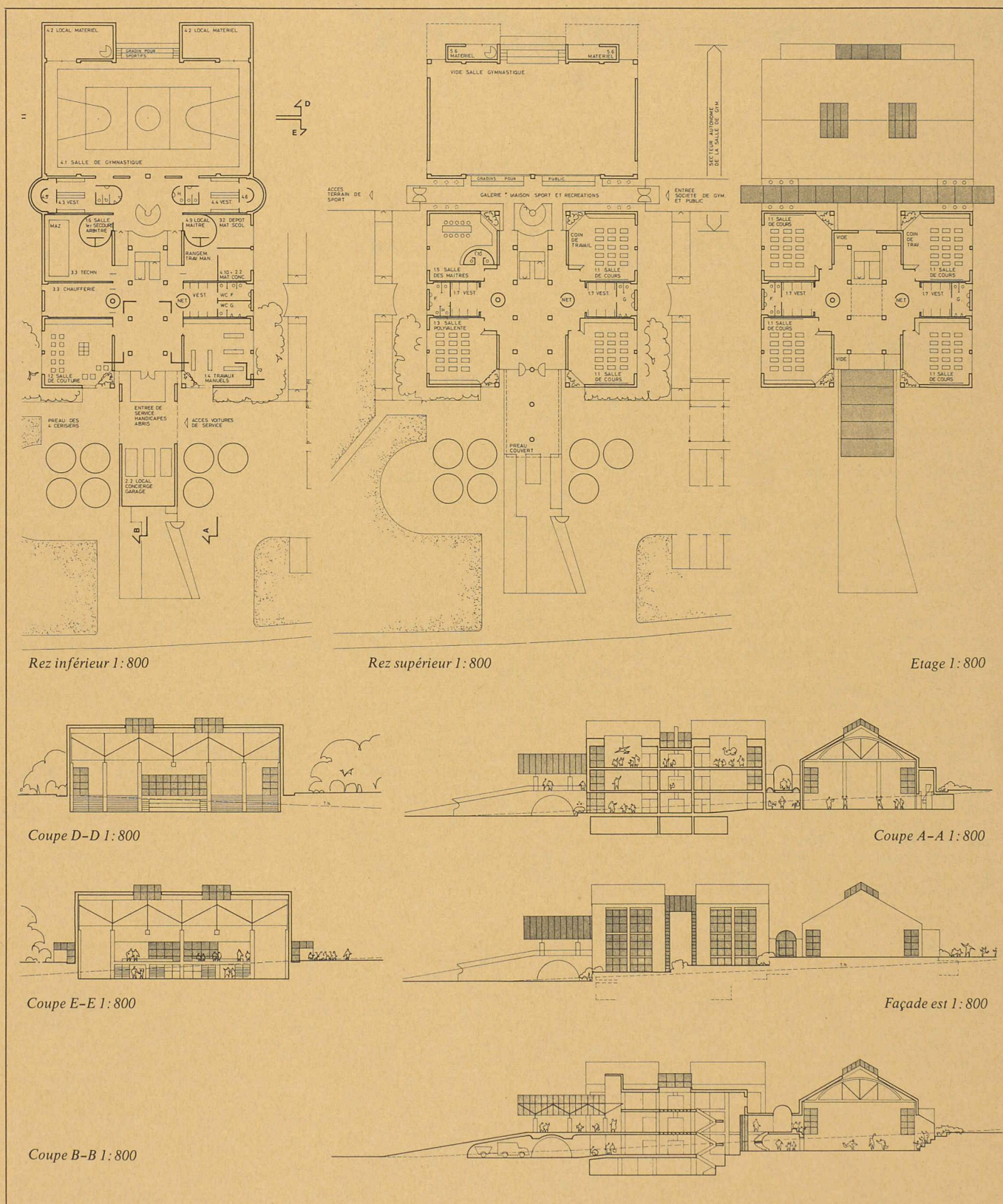
Ce concours a été organisé par la Municipalité de la commune de Forel-Lavaux. Le jury était composé de Jean-Pierre Porchet, conseiller municipal, Forel, Rodolphe Luscher, architecte, Lausanne, Bernard Bolli, architecte adjoint au Service des Bâtiments de la Ville de Lausanne, Gilbert Hempler, architecte, Cully, Paul Perroud, conseiller communal, Forel, Rémy Rosset, inspecteur scolaire de l'arrondissement (délégué du département I.P.), Serge Wintsch, architecte, Lausanne, Raymond Delaporte, architecte, Savigny, Jacques Pauly, conseiller communal, Forel.

Sept projets ont été remis dans les délais fixés. Un projet a dû être exclu de la répartition des prix. Extrait du programme:

Le libre choix est laissé au concurrent pour la meilleure implantation de ce complexe, en tenant compte toutefois que le terrain surplombe le quartier des Cornes-de-Cerf et qu'il faudra, par conséquent, veiller à une bonne harmonisation de celui-ci avec la silhouette du village. Le maître de l'ouvrage attend des architectes qu'ils concilient qualité architecturale et économie, tout en donnant au bâtiment et à l'aménagement extérieur un caractère agréable et accueillant. Il donnera également sa préférence aux toitures à versants. Les bâtiments seront conçus de façon à limiter au minimum les frais d'exploitation de chauffage, ventilation et électricité. La disposition en plan et coupe ainsi que le choix des matériaux concilieront à la fois la recherche du meilleur bilan thermique et de l'optimum de l'éclairage naturel.

Locaux et aménagements: 6 salles de cours avec coins de travail, salle de couture, salle polyvalente, salle de travaux manuels, salle des maîtres, préau couvert de 75 m², préau ouvert de 675 m², appartement du concierge, abri P. C.; salle de gymnastique 16x28 m,

1er prix (7000 Fr. avec mandat de poursuite des études): **Lonchamp et Froidevaux**, Lausanne; ingénieur: **Vincent Gétaz**



vestiaires, etc., installations sportives extérieures; extension de l'école: 4 salles de cours. Le jury propose à l'unanimité au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat de poursuite des études et de la réalisation aux architectes *Lonchamp* et *Froidevaux*, Lausanne. Le résultat a été publié dans le No 1/2/1983.

Extrait du rapport du jury

Le projet est implanté au centre du terrain en dégagant des surfaces extérieures importantes et intéressantes dans les parties est et ouest. Prédominan-

ce d'un axe central nord-sud, complété par un axe secondaire est-ouest. Sur la base de cette croix se greffent les deux groupes d'activité. On relève une distinction claire de ces deux groupes qui gardent toutefois une forte unité. De ce fait, l'accès à la zone de gymnastique se prête aussi favorablement à l'utilisation scolaire qu'à l'utilisation collective.

Le concept met en évidence une forte hiérarchisation des accès et des cheminements. La volumétrie simple et bien articulée de l'ensemble est composée par l'addition d'éléments qui reflètent la typologie de certaines constructions locales qui sont caractéristiques.

Au cœur du bâtiment se situent les halls faisant apparaître un champ visuel traversant, avec prolongement spatial à l'endroit des escaliers. Toutefois, une incertitude subsiste au sujet de la qualité d'éclairage au travers des planchers supposés translucides dans les halls. Bonne volumétrie de la classe, existence d'ouvertures d'angle qui offrent des échappées visuelles intéressantes mais dont l'orientation peut créer certains effets de contre-jour.

La volumétrie concentrée et rationnelle de l'ensemble offre des avantages certains quant à l'économie énergétique, l'infrastructure et l'entretien du bâtiment.